

Marie Moret à monsieur Chastanier, 17 juin 1899

Auteur·e : **Moret, Marie (1840-1908)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-60

Collation1 p. (399r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à monsieur Chastanier, 17 juin 1899,
Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN
(UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 04/12/2025 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/53690>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [17 juin 1899](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Imprimerie Chastanier](#)

Lieu de destination 12, rue Pradier, Nîmes (Gard)

Description

RésuméMarie Moret envoie à Chastanier les pages des « Documents biographiques » pour le numéro de juillet 1899 du journal *Le Devoir* et lui demande un exemplaire du tiré à part de la 21e feuille des « Documents biographiques » ; elle lui demande également si Jules Pascaly lui a envoyé des articles.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#)

Personnes citées[Pascaly, Charles-Jules \(1849-1914\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélassier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 29/09/2024

Guise Familière
17 juin 1699

Monsieur Chastanier,

J'ai l'honneur de vous confirmer ma lettre du 3^{er} et de vous envoyer par ce même courrier :

- 15 pages Doc. biographiques pour le Service de Juillet.

Ne manquez pas, je vous prie, quand vous me ferez l'envoi des épreuves, d'y joindre un exemplaire du tiré à part, feuille 11^e.

Je ne sais si M.
Pascal vous a donné directement des instructions ou si c'est moi qui vais les recevoir par un prochain courrier. Je lui écris en lui disant de vous les adresser, si elles ne sont déjà en voie.

Je vous prie de bien vouloir agréer
Monsieur mes civilités parfaites
V^r J. B. G. Gader

399